

- 1) Transmission des actes d'urbanisme pour instruction, à la Mairie de Vierzon :  
Adopté à l'unanimité pour une durée d'un an, renouvelable.  
La taxe communale pour les actes ne sera pas appliquée par la commune, au moins pour un an. Le coût des actes sera répercuté sur le demandeur.  
Nouveau : un droit de préemption de la commune en cas de vente d'un terrain à bâtir.
- 2) Assainissement : décision modificative du budget pour payer une facture d'études de la société Impact Conseil (2142€) : validé.
- 3) Dossier de révision du plan de zonage d'assainissement : l'étude d'Impact Conseil est consultable en mairie.
- 4) Curage du poste de refoulement de la Station d'Épuration : à faire au premier semestre 2016.
- 5) Lotissement des Plantes du Bourg :
  - Coût du bornage 300€ du nouveau terrain acheté 472€. Fourniture de toutes les pièces au notaire la semaine prochaine.
  - Permis d'aménager : il est consultable en mairie. Il sera transmis à la Ville de Vierzon.
- 6) Ralentisseurs : Un complément de commande de panneaux de signalisation est à faire.  
Nous nous renseignons pour savoir si nous pouvons faire une « zone 30km/h » entre les deux ralentisseurs.  
Le déplacement du panneau Imbry côté Nohant nous a été refusé.
- 7) Critères d'évaluation des agents municipaux : désormais, le maire doit les évaluer, après consultation du Conseil Municipal : consultation faite.
- 8) Ecole :
  - Installation de prises électriques : devis reçu très cher : nous ferons les travaux nous-mêmes, selon les normes en vigueur.
  - Assistante maternelle : 5 candidates reçues, dont deux font un essai.
  - Effectifs scolaires : 18 élèves actuellement, et 3 de plus à la Toussaint.
- 9) Convention Refuge Canin avec Vierzon : Le refuge n'accepte plus les chiens s'il n'y a pas de convention.
- 10) Questions diverses :
  - Rambardes du lavoir : devis envoyé à la CdC, qui l'a transmis à l'Office de Tourisme.
  - Bibliothèque : Les devis ont été envoyés à la Direction de la Lecture Publique, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse.
  - Réunion ERDF : une réunion ERDF se tiendra à Dampierre, le 1<sup>er</sup> octobre à 17h30 à la Forgeresse. Elle est ouverte à tous.

\*\*\*\*\*